CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E112412** **VALABLE JUSQU'AU** **08/10/2027**

ÉDITÉ LE 23/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2009

Raison sociale : SELTENSPERGER MENUISERIE & FERMETURE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 22/07/2024

Capital : 1 000

15 RUE DOCTEUR ALBERT SCHWEITZER
68000 COLMAR

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COLMAR 2009B637

Siret : 515 255 362 00011

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 4022341-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 168163475MCE001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 168163475M001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 03 89 79 99 85 **Fax :**

Portable : 0659058382

Responsabilité légale :
SELTENSPERGER PASCAL GÉRANT

Site Internet : http://www.smf-colmar.fr

E-mail : pascal.smf@gmail.com

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 220 230 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	2	08/10/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/10/2026 14:47

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.